



DELIBERATION DE LA COMMUNE DE CHEY

Séance du 17 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Chey, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe MAGNAN, Maire.

Présents : MAGNAN Jean-Christophe, BRUNET Catherine, BONNIFAIT Pascale, BARROT Sylvain, COUTHOUIS Jérôme, CHAIGNEAU Karine, CHEVIGNY Béatrice, GUILLIE Pascal, RENAUD Fanny, ROBERT Annie,

Absents non excusés : GUITTON Marie, GORIN David, ANDRE Carole,
Absents excusés :

Secrétaire de séance : Catherine BRUNET

Objet de la délibération : Proposition de vente de plusieurs parcelles par la CCMP (ancienne déchèterie)

Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu de la communauté de commune Mellois en Poitou concernant le projet de cession de l'ancienne déchèterie « Les Gruettes », cadastrée section ZS parcelles n°35,36,37,38 et 43. Cette déchèterie n'est plus en activité et a fait l'objet des procédures administrative et techniques nécessaires à sa fermeture.

La communauté de commune Mellois en Poitou propose à la commune de Chey l'acquisition de cette parcelle à l'euro symbolique. Seuls les frais d'actes notariés seraient à la charge de la commune, pour un montant estimatif de 132,00 €.

En cas d'accord de la commune de Chey, la procédure sera initiée par la communauté de commune, à savoir la sollicitation de l'avis des domaines ainsi que le vote en conseil communautaire concernant le déclassement du bien et sa vente.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ◆ Accepte la proposition d'achat des parcelles ZS n°35, 36, 37, 38 pour l'euro symbolique et les frais d'actes notariés estimé à environ 132.00€ ; à condition que la Communauté de commune du Mellois en Poitou enlève les dépôts sauvages. La commune n'est pas intéressée par la parcelle ZS n°43.
- ◆ Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y afférant.
- ◆ Les crédits seront prévus sur le budget de l'exercice 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Pour extrait conforme.

A CHEY, le 17/12/2025

La secrétaire de séance
 BRUNET Catherine

M. Le Maire,
 MAGNAN Jean-Christophe



Nombre de membres	
En exercice	Membres présents : 10
13	Qui ont pris part à la décision 10

Date de la convocation
11/12/2025

Vote
Pour : 10
Abstention : 0
Contre : 0
Exclus : 0
Pouvoir : 0

Date d'affichage
17/12/2025

N° de délibération
61 – 17-12-2025

Transmission Préfecture
 Et rendu exécutoire

18-12-2025
